

Le total des encours de crédit continue de progresser

L'évolution globale des encours de crédits entre décembre 2011 et décembre 2012 s'établit à + 3,3 % soit un niveau supérieur de 2,3 points à la progression nationale et de 1,1 point à celle de la France de province (hors Île-de-France). Cette progression est principalement le fait des crédits à l'habitat, dont le poids est particulièrement important en Rhône-Alpes, et des crédits à l'équipement.

En hausse de 5 milliards sur l'année, l'**encours régional global de crédits à fin décembre 2012 s'élève à un peu plus de 156 milliards d'euros**. Le poids de Rhône-Alpes dans l'ensemble des encours continue de progresser à la marge. La région occupe toujours le deuxième rang avec 9,3 % des encours après l'Île-de-France (33,8 %) devant la région PACA (6,2 %) et les Pays de la Loire (5,4 %).

La différence entre le poids en matière de distribution de crédits et le poids économique de Rhône-Alpes (le PIB régional est en effet proche de 10 % du PIB national) s'explique en partie par l'octroi de certains financements aux entreprises, directement par les sièges sociaux des banques nationales situés en Île-de-France.

Abstraction faite de la région Île-de-France, la région Rhône-Alpes pèse 14,2 % de l'encours France de province (pour 13,7 % en 2011), PACA et les Pays de la Loire représentant respectivement 9,5 % et 8,2 %.

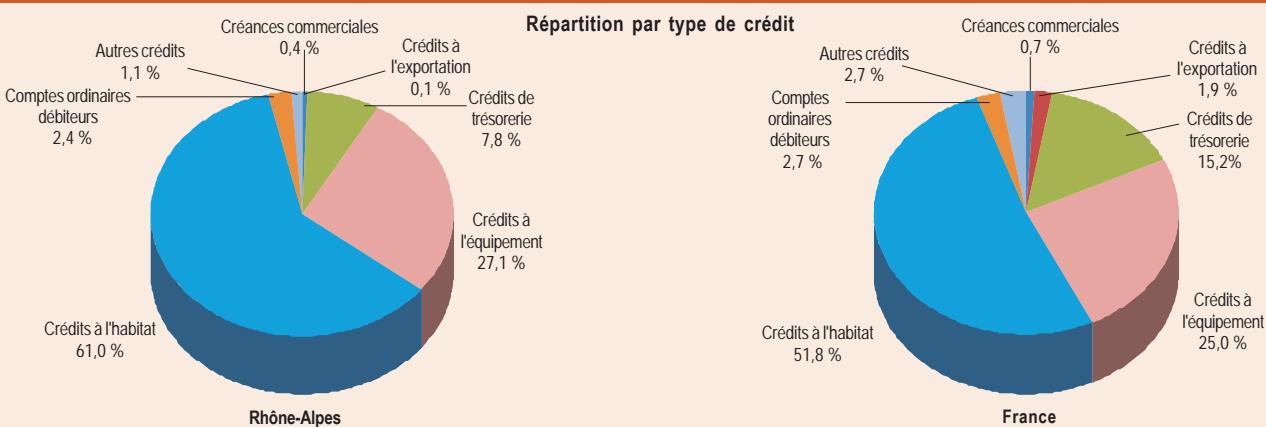
En Rhône-Alpes, le poids des crédits à l'habitat, des crédits à l'équipement et des crédits de trésorerie s'élève à 96,0 % de l'encours total. Pour la France de province, cette part se situe à 96,2 %.

Les crédits à l'habitat pèsent 61,0 % du total des crédits, soit 9,2 points de plus qu'au niveau national et 3 points de plus qu'en France de province.

La deuxième catégorie, par ordre d'importance, est celle des crédits à l'équipement avec 27,1 % de l'encours global, c'est-à-dire 2,1 points de plus que la part nationale, mais 1,4 point de moins que dans la France de province.

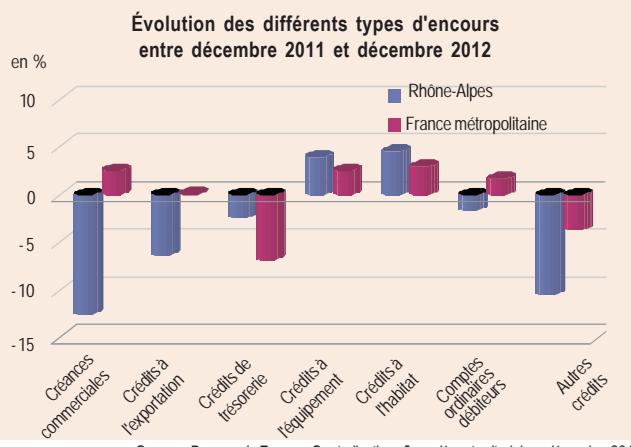
A contrario, avec 7,8 % de l'encours global, la part des crédits de trésorerie dans la région se situe largement en deçà de la part nationale (15,2 %). Ce type de crédit représente 9,8 % des encours de la France de province.

Une prédominance des crédits à l'habitat et des crédits à l'équipement en Rhône-Alpes



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2012

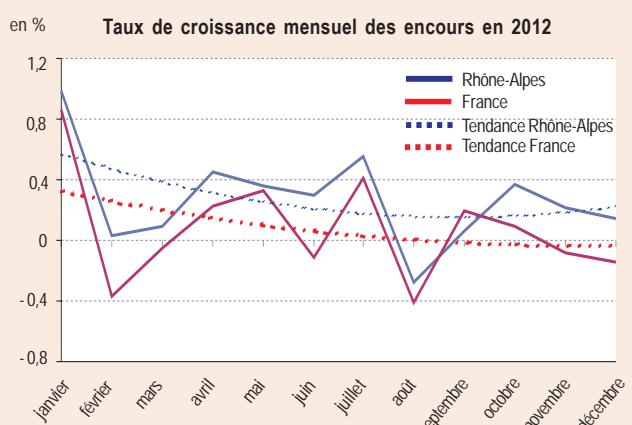
Une augmentation des encours moins forte qu'en 2011



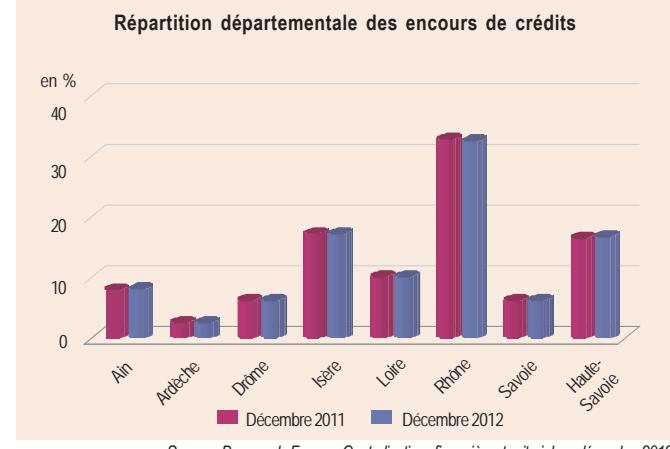
En 2012, l'augmentation de + 3,3 % des encours régionaux globaux tient essentiellement à la progression des crédits à l'habitat (+ 4,5 %) et des crédits à l'équipement (+ 4,0 %). Ils contribuent à faire progresser les encours de 5,7 milliards sur l'année. Cette augmentation, aussi importante soit-elle, reste deux fois moins forte que celle constatée en 2011. Toutes les autres catégories de crédits ont diminué : les créances commerciales (- 12,5 %), les crédits à l'exportation (- 6,4 % après la hausse ponctuelle de 2011) et les comptes ordinaires débiteurs (- 1,6 %) mais leur poids dans l'encours total ne représente respectivement que 0,4 %, 0,1 % et 2,4 %.

Pour la France de province, l'évolution de + 2,2 % résulte principalement de la progression des crédits à l'habitat (+ 2,9 %), des crédits à l'exportation (+ 2,9 %) et des crédits d'équipement (+ 2,1 %). La baisse des encours de crédits de trésorerie (- 0,7 %) est plus faible qu'en Rhône-Alpes (- 2,5 %).

Un rythme de progression mensuelle globalement positif en Rhône-Alpes



La répartition départementale des crédits reste stable



Le rythme de progression mensuelle des encours a atteint un sommet en janvier 2012 (+ 1,0 %) pour s'atténuer en fin d'année, tout en restant toujours positif ; seul le mois d'août enregistre une baisse (- 0,3 %).

En France de province, la progression de janvier 2012 est proche (+ 0,7 %) et un ralentissement en fin d'année a été également ressenti.

Le département du Rhône porte près du tiers des encours globaux de la région. L'Isère et la Haute-Savoie suivent avec respectivement 17,3 % et 16,8 %. La part du Rhône diminue sur la période (- 0,4 point) au profit de la Haute-Savoie (+ 0,3 point). La situation des autres départements n'évolue pas significativement. □

Cédric Traversaz, Yves Viatte
Banque de France – Direction des Affaires Régionales

Pour comprendre les résultats

Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations –dépôts et crédits– traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de France métropolitaine.

Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus

- <http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html>